

Reçu le 13/9/2018

Annecy, le 4 septembre 2018

**Nos Références :**

FL/CM/CMo/SDL/ML

**Vos Références :**

Courrier reçu le 06/07/2018

**Dossier suivi par :**

Séraphine DE LUCA ☎ 04 50 23 92 44

Muriel LAPERRIERE ☎ 04 50 23 92 33

**Objet :** Révision du PLU

**Monsieur Dominique BATONNET**

Mairie

En Mairie

1 place de la Mairie

**74350 CUVAT**

Monsieur Le Maire,

Vous avez transmis, pour avis, le projet de révision de votre Plan Local d'Urbanisme à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie, et nous vous en remercions.

❖ **En introduction de la compréhension de votre territoire et éventuellement pour compléter votre rapport de présentation :**

Nombre habitants	1 213
Evolution démographique	Hausse soutenue, solde migratoire prédominant
Indicateur de concentration emploi	15 emplois pour 100 actifs
Part des actifs habitant et travaillant sur commune	11%
Divers	Commune résidentielle, forte pression foncière
Insee 2015	

**Dans l'armature urbaine du Scot d'Annecy, Cuvat est qualifiée de commune de rang D.** Son équipement de proximité est constitué d'un bar-restaurant ainsi que de deux stands de vente à emporter installés 1 fois par semaine (pizzas et food-truck).

Le SCOT reconnaît quatre zones d'activités emblématiques de niveau régional dont celle d'Allonzier la Caille-Cuvat-Saint Martin Bellevue-Villy le Pelloux. **Sur Cuvat, le SCOT autorise une extension de la zone d'environ 5 ha.**

**L'artisanat sur votre commune :**

- 15 entreprises artisanales recensées au Répertoire de Métiers et de l'Artisanat 74
- 33% des entreprises du territoire sont artisanales (hors champ marchand agricole)
- 1 entreprise sur 2 est dans le secteur du Bâtiment

Depuis 2010, le territoire a enregistré 13 immatriculations et 9 radiations. **Le tissu artisanal se renouvelle malgré deux périodes, 2012 et 2013 (radiations supérieures aux créations).**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-SAVOIE  
28 avenue de France - BP 2015 - 74011 ANNECY CEDEX  
Tél. : 04 50 23 92 22 - Fax : 04 50 23 92 84 - contact@cma-74.fr  
[www.cma-74.fr](http://www.cma-74.fr) - [@artisanat74](https://twitter.com/artisanat74)  
SIRET : 187420013 00026 - APE 9411 Z  
Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004

❖ **Sur le PADD**

Vous souhaitez développer des services de proximité en permettant une mixité urbaine. Vous évoquez également le secteur « les Voisins » pour contribuer au pôle emblématique régional. **Sauf erreur, ce secteur n'a pas été réglementé comme future zone d'activité économique (zone agricole au PLU arrêté).**

❖ **Sur les OAP**

Pas de commentaires.

❖ **Sur le règlement :**


En zones UH, AUHc-oap1 : vous autorisez l'artisanat et le commerce de détail. **Vous pourriez délimiter où ces activités peuvent s'installer. Nous préconisons uniquement la zone UHc, afin de ne pas éparpiller l'offre sur le territoire. Nous vous invitons également à limiter les surfaces plancher des nouveaux commerces (300 m<sup>2</sup> par exemple, suffisant pour des activités de proximité).**

**La question des déchets (annexes sanitaires)**

Concernant les déchets du BTP, il n'existe pas de stockage sur la commune.

Considérant l'ensemble de ces éléments, **La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie émet un avis favorable sous réserve de la prise en compte des remarques énoncées.**

Nous aimerions pouvoir disposer par la suite d'un exemplaire du rapport du Commissaire Enquêteur lors de la finalisation de votre projet. Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de nos sentiments distingués

Le Président,  
  
**Franck LOPEZ**

